

DES COLLECTIVITES ENGAGEES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE



© OT du Léon

Les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) La labellisation de Haut-Léon Communauté

Depuis le 27 février 2017, Haut-Léon Communauté a signé une convention TEPCV avec l'Etat. Cette labellisation le définit comme un territoire d'excellence de la transition énergétique et l'engage à réduire les besoins énergétiques de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs.

Le dispositif TEPCV se traduit en partie sous forme d'aide financière pour réaliser des projets créatifs et innovants visant à :

- Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments et les espaces publics ;
- Diminuer les gaz à effet de serre et pollutions liés aux transports ;
- Produire des énergies renouvelables locales.

Grâce à ce label, les communes du territoire sont aussi éligibles à un programme intitulé « Economies d'énergie dans les TEPCV ». Cette source de financement innovante pour accélérer les actions d'économies d'énergie couvre 77% de la dépense éligible du projet.

Le programme économies d'énergie dans les TEPCV

L'objectif est de financer des travaux d'économies d'énergie sur le patrimoine des collectivités grâce à des primes CEE. Ces primes sont reversées en contrepartie d'opérations précises (éclairage public, isolation, changement de chauffage, raccordement d'un bâtiment public à un réseau de chaleur existant).

Conditions d'attribution :

- Les travaux de rénovation doivent concerner des bâtiments publics, tertiaires ou résidentiels, de plus de 2 ans ;
- Les travaux doivent être terminés et payés à 100% au 31 décembre 2018.

Le calcul des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

L'unité du CEE est le kWh cumac (cumulé et actualisé). Elle permet de traduire la quantité d'énergie qui est économisée sur la durée de vie conventionnelle de l'opération mise en place, actualisée en fonction de la perte de sa performance énergétique fixée à un taux par an. Chaque opération donne droit à des CEE en fonction des kWh économisés, sachant que 1 kWh d'énergie économisée, cumulé et annualisé = 1 CEE.



Filiale du Groupe Effy, créée en 2008, CertiNergy accompagne les industriels, bailleurs sociaux et collectivités à consommer mieux, à moindre coût. Forte d'une équipe experte en efficacité énergétique, son offre de services s'étend de la détection des gisements d'économies d'énergie au financement de ces travaux par le biais des CEE.

Son rôle auprès de Haut-Léon Communauté

- Réalisation de diagnostics des devis, cahiers des charges et factures transmises par les collectivités ;
- Production de devis estimatifs du montant des primes liées aux CEE pour chaque opération réalisée ou projet en cours de réalisation ;
- Accompagnement pour l'animation et le déploiement du programme sur le territoire (informations publiques, organisations d'évènements, mise à disposition d'outils opérationnels pour les communes...)
- Conseils pour optimiser l'efficacité énergétique des projets et le volume de CEE pouvant être générés ;
- Information sur l'éligibilité des opérations au programme « Economies d'énergie dans les TEPCV » et estimation des primes en euros ;
- Constitution, instruction et dépôt des dossiers CEE au Pôle National ;
- Versement de la prime CEE aux collectivités.

Les prospectives pour Haut-Léon Communauté

3 projets communautaires pourraient s'inscrire dans la démarche :

- Le projet de Maison de services au public et du tourisme sur la commune de Cléder qui pourrait bénéficier de financement pour certaines opérations notamment :
 - La dépose de la chaudière, des menuiseries extérieures et des isolations existants ;
 - La fourniture et pose d'un châssis velux, de certaines menuiseries extérieures, de l'isolant pour les façades et charpentes existantes, de la nouvelle chaudière à condensation ;
 - Une partie de l'isolation des murs...
- un changement d'huissier complète pour l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse ;
- un changement d'huissier extérieure pour le Multiaccueil intercommunal à Plounévez Lochrist.

Les 3 premières primes CEE sont versées à :

- La commune de **Mespaul**
- La commune de **Roscoff**
- La commune de **Tréflaouéan**

TÉMOIGNAGE

Roscoff

Un engagement de longue date

Depuis 2007, la commune s'est engagée dans un programme d'actions d'économies d'énergie, de modernisation de l'éclairage public et de rénovation énergétique des bâtiments publics, inscrit dans son « Agenda 21 ». L'Agenda 21 vise à mettre le développement durable au cœur de l'action municipale.

Des travaux financés par les aides TEPCV

Pionnière de la transition énergétique, la commune a investi dans des opérations d'économies d'énergie, à titre d'exemple, la rénovation progressive des bâtiments communaux. Aujourd'hui, les aides financières accordées aux TEPCV vont notamment permettre à la ville :

- D'acheter de nouveaux véhicules électriques, financés à hauteur de 80% ;
- D'aménager des pistes cyclables, financées à hauteur de 62% ;

- De rénover son éclairage public et de créer des boîtes à livres, financés à hauteur de 80%.

Les CEE dédiés aux TEPCV : un levier financier supplémentaire

Roscoff reçoit sa 1^{ère} prime CEE pour l'isolation des murs et du plafond de sa salle de judo. Sur un total de dépenses éligibles de 4 655€, la prime totale est de 3 580,77€. D'autres dossiers sont en cours d'instruction par CertiNergy :

- Isolation des murs et remplacement de la chaudière de sa salle de cinéma ;
- Remplacement des chaudières des bâtiments de l'école primaire, de la bibliothèque, de la mairie et de la garderie périscolaire ;
- Isolation des murs de l'école des Moguerou.

TÉMOIGNAGE

Mespaul

Un Contrat d'Énergie partagé

Dans le cadre du Contrat d'Énergie Partagé avec HEOL, différentes préconisations ont été émises afin de favoriser les économies d'énergies à Mespaul. Il apparaissait notamment nécessaire de revoir l'isolation du bâtiment de la mairie regroupant les bureaux, les salles de réunion mais aussi les logements locatifs situés au-dessus de la salle du conseil municipal.

Amélioration de la performance énergétique

La reprise de l'isolation et son renforcement se sont révélés tout à fait pertinents dans le cadre de la rénovation de la toiture du bâtiment.

Ce projet permet d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, de consommer moins de gaz naturel, énergie utilisée pour le chauffage. Les émissions de CO2 dans l'atmosphère seront moindres, et la facture énergétique du bâtiment devrait diminuer.

Un projet éligible au programme CEE-TEPCV

Ce projet de rénovation, éligible aux CEE – TEPCV, a bénéficié d'une aide financière de 2.392€ sur un montant éligible de 3.109,60€ soit une subvention de 59% pour une prise en compte uniquement des travaux d'isolation de la mairie 4.069,60€.

TÉMOIGNAGE

Tréflaouéan

Pour la performance énergétique des bâtiments

La commune de Tréflaouéan affiche une réelle volonté d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.

Site du moulin de Kerguiduff

Le premier projet s'est orienté sur le Moulin de Kerguiduff dont la commune est propriétaire et entretient aujourd'hui un bail locatif et commercial.

Aussi, dans un souci d'amélioration du confort thermique des locataires en place, la commune a décidé de renforcer l'isolation du bâtiment.

Une prime CEE

Grâce à la convention signée entre Certinergy et HLC, la commune de Tréflaouéan a pu bénéficier d'un accompagnement technique à la mise en place de ce dossier. Les travaux réalisés sont d'un montant de 913.5€. La subvention accordée par Certinergy s'élève à 841.15€

La commune projette d'ores et déjà de réfléchir à la poursuite de l'amélioration d'autres bâtiments communaux.